

Étude sur les assemblées régionales à pouvoirs législatifs d'Europe

Pour la Présidence de la Conférence des assemblées législatives des régions
d'Europe pour l'année 2022

GRANDJEAN Geoffrey
BAUWENS Antoine
(ULiège – Institut de la décision publique)

Le Parlement de Wallonie a pris la présidence de la Conférence des assemblées législatives des régions d'Europe (ci-après CALRE) pour l'année 2022. Le plan d'actions basé sur le programme de travail adopté par l'Assemblée plénière comprend notamment la promotion et le renforcement du rôle des régions d'Europe et l'exploration de la possibilité d'intégrer de nouveaux membres. Pour atteindre ces deux actions, une étude universitaire comparative incluant l'ensemble des États membres de l'Union européenne (ci-après UE) devait être réalisée.

La présente étude sur les assemblées régionales à pouvoirs législatifs d'Europe a pour objectif d'identifier des assemblées régionales susceptibles d'intégrer la CALRE. Pour ce faire, à partir des caractéristiques présentées par les assemblées déjà membres de la CALRE, nous avons identifié une série de critères de classification des assemblées régionales des pays membres de l'UE (point i.). Nous avons appliqué ces critères à l'ensemble des assemblées de ces pays afin d'identifier celles pouvant potentiellement intégrer la CALRE (point ii.). Cette proposition repose sur des tableaux comparés permettant de connaître les critères rencontrés par les différentes assemblées étudiées ; ces tableaux sont synthétiques (point iii.) et détaillés (point iv.). Une liste des traductions des noms des assemblées est également présentée (point v.) ainsi qu'une bibliographie (point vi.).

Geoffrey GRANDJEAN
Antoine BAUWENS
Liège, le 28 juin 2022

I. Les critères de classification des assemblées régionales des pays membres de l'Union européenne

Afin de comparer les assemblées régionales dotées de pouvoirs législatifs – ou quasi législatifs – appartenant à l'un des États membres de l'UE en vue de devenir un membre de la CALRE, plusieurs critères ont été identifiés. Chaque critère est défini de manière à pouvoir recouvrir les différentes réalités institutionnelles nationales et régionales.

1. Le premier critère fait référence à l'élection directe ou indirecte et à la désignation des membres qui composent les assemblées étudiées.

D'une part, les membres de ces assemblées peuvent être **élus directement** ou **indirectement**. D'autre part, les membres peuvent être **nommés** par une institution nationale. Ce critère permet d'évaluer l'autonomie organique de l'institution, plus importante lorsque les membres de ces assemblées sont élus directement et bien moindre lorsqu'ils sont nommés par une institution nationale.

Deux critères d'éligibilité à la CALRE sont identifiés : l'élection directe ou l'élection indirecte des membres des assemblées étudiées.

2. Le deuxième critère fait référence aux pouvoirs législatifs ou quasi-législatifs des assemblées étudiées.

D'une part, une assemblée dispose d'un **pouvoir législatif** si l'assemblée possède la compétence d'adopter des normes législatives à portée générale dans certaines matières, ces normes étant équipollentes aux normes adoptées par les institutions législatives de l'État national. Ce critère traduit une importante autonomie normative des assemblées étudiées.

D'autre part, une assemblée dispose d'un **pouvoir quasi-législatif** si l'assemblée possède la compétence d'adopter des normes à portée générale qui exécutent ou mettent en œuvre les décisions d'une autorité supérieure, tout en laissant une certaine autonomie à cette assemblée.

Deux critères d'éligibilité à la CALRE sont identifiés : l'exercice d'un pouvoir législatif ou quasi-législatif par les assemblées étudiées.

3. Le troisième critère examine les liens de subordination entre les assemblées étudiées et les niveaux de pouvoir supérieurs ou inférieurs.

D'une part, les assemblées peuvent être **subordonnées au pouvoir supérieur** si un contrôle institutionnel, notamment de tutelle, est exercé par ce pouvoir. Cette subordination signifie que les assemblées étudiées bénéficient d'une autonomie décisionnelle limitée. Cette subordination se manifeste notamment en matière de pouvoir quasi-législatif exercé par les assemblées étudiées. Le critère de la subordination au pouvoir supérieur ne comprend aucunement les contrôles juridictionnels (comme les contrôles exercés par les Cours constitutionnelles).

D'autre part, les assemblées peuvent exercer un certain **contrôle sur** une ou plusieurs institutions du **niveau de pouvoir supérieur ou d'un niveau de pouvoir inférieur**. Ce contrôle signifie que les assemblées étudiées bénéficient d'une autonomie décisionnelle importante de nature à avoir des conséquences sur les niveaux de pouvoir supérieurs ou inférieurs.

Trois critères d'éligibilité à la CALRE sont identifiés : la subordination des assemblées étudiées au pouvoir supérieur, le contrôle par les assemblées étudiées d'un niveau de pouvoir supérieur ou inférieur.

4. Le quatrième critère examine l'**autonomie financière** des assemblées étudiées.

D'une part, ces assemblées peuvent, soit disposer d'un **pouvoir fiscal propre** leur permettant de déterminer elles-mêmes les impôts à prélever (par exemple la base imposable), soit bénéficier de **ressources propres** leur permettant de déterminer partiellement elles-mêmes les impôts à prélever (par exemple, le taux d'imposition). La fiscalité est dans ce dernier cas partagée. La compétence d'exercer un pouvoir fiscal propre ou de bénéficier de ressources propres témoignent d'une importante autonomie financière des assemblées étudiées.

D'autre part, ces assemblées bénéficient de ressources financières provenant des **dotations** ou de **transferts** en provenance d'autres niveaux de pouvoir. Dans ce cas, l'autonomie financière des assemblées étudiées est limitée.

Deux critères d'éligibilité à la CALRE sont identifiés : le pouvoir fiscal propre ou l'existence de ressources propres.

5. Le cinquième critère examine la **classification des unités territoriales pour les statistiques européennes (NUTS 1, 2, 3)** afin de répertorier administrativement les territoires sur lesquels les assemblées étudiées exercent leurs pouvoirs. Pour rappel, cette classification principalement administrative divise le territoire national en unités territoriales à des fins de constructions statistiques européennes. La classification européenne ne permet pas d'évaluer la subordination des territoires infranationaux mais uniquement d'en comparer leur étendue. Aucun critère d'éligibilité ne découle donc de ce critère.

II. L'identification des assemblées pouvant potentiellement intégrer la CALRE

Nous avons comparé les assemblées législatives des régions d'Europe sur la base des critères de classification présentés au point I (Tableau 1). Ce tableau permet de constater que ces assemblées rencontrent la plupart des critères de classification (entre 6 et 8 critères remplis sur 9). En outre, 3 critères sont systématiquement rencontrés par les assemblées législatives actuellement membres de la CALRE : 1) elles sont composées de représentants directement élus et elles disposent de 2) pouvoirs législatifs et 3) d'un pouvoir fiscal propre. Ces 3 conditions semblent donc nécessaires pour intégrer la CALRE.

Tableau 1 – Les critères de classification et les assemblées législatives des Régions d'Europe

États/Nombre de régions	Élections		Pouvoirs		Subordination			Pouvoir fiscal propre	Ressources propres
	Directes	Indirectes	Législatifs	Quasi-législatifs	Au pouvoir supérieur	Du pouvoir supérieur	Du pouvoir inférieur		
Allemagne/14									
Autriche/9									
Belgique/5									
Espagne/17									
Finlande/1									
Italie/22									
Portugal/2									

Sur la base de l'étude comparée (points III. et IV.), 10 États et 145 Régions rencontrent un ou plusieurs critères de classifications présentés au point I et peuvent être potentiellement considérés comme des États comprenant des Régions dotées de pouvoirs législatifs. Le Tableau 2 reprend les États et régions concernés.

Toutefois, si 3 critères sont nécessaires pour intégrer la CALRE (élections directes des membres, pouvoirs législatifs et pouvoir fiscal propre) et si plusieurs critères doivent être rencontrés par les régions d'Europe pour que leur assemblée devienne membre de la CALRE, alors seuls 3 États et 25 régions sont concernés. C'est le cas des États et des régions qui remplissent les 3 critères nécessaires et au minimum 5 critères sur les 9 critères d'éligibilité.

Tableau 2 – Les critères de classification et les possibles assemblées législatives des Régions d'Europe

États/Nombre de régions	Élections		Pouvoirs		Subordination			Pouvoir fiscal propre	Ressources propres
	Directes	Indirectes	Législatifs	Quasi-législatifs	Au pouvoir supérieur	Du pouvoir supérieur	Du pouvoir inférieur		
Allemagne/2									
Croatie/21									
Danemark/5									
France/22									
Grèce/13									
Hongrie/20									
Pologne/16									
République tchèque/15									
Slovaquie/8									
Suède/2									
Suède/21									

À partir de ce tableau, les 25 régions suivantes pourraient intégrer la CALRE :

- La Ville-État et l'État fédéral de l'Allemagne, non encore membres ;
- Les 15 Régions de la République tchèque ;
- Les 8 Régions de la Slovaquie.

III. Les tableaux synthétiques par État

1. L'Allemagne – République parlementaire fédérale

Institutions	16 États fédéraux et 3 Villes-États	Arrondissements ruraux	Groupements de collectivités territoriales	Villes et Communes
Assemblées	√	√	√	√
Élections directes	√	√		√
Élections indirectes			√	
Nominations				
Pouvoirs législatifs	√			
Pouvoirs quasi-législatifs	√	√		√
Subordination au pouvoir supérieur	√	√	√	√
Subordination du pouvoir supérieur	√			
Subordination du pouvoir inférieur	√	√		
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres	√			√
Dotations ou transferts	√	√		√
NUTS 1	√			
NUTS 2				
NUTS 3		√		

2. L'Autriche – République parlementaire fédérale

Institutions	9 États fédérés	Autorités administratives de district	Communes
Assemblées	√		√
Élections directes	√		√
Élections indirectes			
Nominations		√	
Pouvoirs législatifs	√		
Pouvoirs quasi-législatifs	√	√	√
Subordination au pouvoir supérieur	√	√	√
Subordination du pouvoir supérieur	√		
Subordination du pouvoir inférieur	√	√	√
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres	√		√
Dotations ou transferts			√
NUTS 1			
NUTS 2	√		
NUTS 3			

3. La Bulgarie – République parlementaire

Institutions	28 régions	Communes
Assemblées		√
Élections directes		√
Élections indirectes		
Nominations	√	
Pouvoirs législatifs		
Pouvoirs quasi-législatifs	√	√
Subordination au pouvoir supérieur	√	
Subordination du pouvoir supérieur		
Subordination du pouvoir inférieur		
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres		√
Dotations ou transferts		√
NUTS 1		
NUTS 2		
NUTS 3	√	

4. La Belgique – Monarchie constitutionnelle et parlementaire

Institutions	3 Régions	3 Communautés	Provinces	Communes
Assemblées	√	√	√	√
Élections directes	√	√ ¹	√	√
Élections indirectes		√		
Nominations				
Pouvoirs législatifs	√	√		
Pouvoirs quasi-législatifs			√	√
Subordination au pouvoir supérieur			√	√
Subordination du pouvoir supérieur	√	√		
Subordination du pouvoir inférieur	√	√		
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres	√		√	√
Dotations ou transferts	√	√	√	√
NUTS 1	√			
NUTS 2			√	
NUTS 3				

¹ Seul le Parlement de la Communauté germanophone est élu directement.

5. Chypre – République parlementaire

Institutions	6 Districts/Régions	Villes	Communes
Assemblées		√	√
Élections directes		√	√
Élections indirectes			
Nominations	√		
Pouvoirs législatifs			
Pouvoirs quasi-législatifs		√	√
Subordination au pouvoir supérieur	√	√	√
Subordination du pouvoir supérieur			
Subordination du pouvoir inférieur	√		
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres		√	√
Dotations ou transferts		√	√
NUTS 1			
NUTS 2			
NUTS 3			

6. La Croatie – République parlementaire

Institutions	20 Comtés et Zagreb (Comté et Municipalité)	Municipalités	Villes et grandes Villes
Assemblées	√	√	√
Élections directes	√	√	√
Élections indirectes			
Nominations			
Pouvoirs législatifs			
Pouvoirs quasi-législatifs			
Subordination au pouvoir supérieur	√	√	√
Subordination du pouvoir supérieur			
Subordination du pouvoir inférieur			
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres	√	√	√
Dotations ou transferts			
NUTS 1			
NUTS 2			
NUTS 3	√		

7. Le Danemark – Monarchie constitutionnelle fédérale

Institutions	5 Régions	Municipalités
Assemblées	√	√
Élections directes	√	√
Élections indirectes		
Nominations		
Pouvoirs législatifs	√	
Pouvoirs quasi-législatifs		√
Subordination au pouvoir supérieur	√	√
Subordination du pouvoir supérieur		
Subordination du pouvoir inférieur		
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres		√
Dotations ou transferts	√	√
NUTS 1		
NUTS 2	√	
NUTS 3		

8. L'Espagne – Démocratie parlementaire et monarchie constitutionnelle

Institutions	17 Communautés autonomes	2 Villes autonomes (Ceuta et Melilla)	Provinces	Municipalités
Assemblées	√	√	√	√
Élections directes	√	√		√
Élections indirectes			√	
Nominations				
Pouvoirs législatifs	√	√		
Pouvoirs quasi-législatifs	√	√	√	√
Subordination au pouvoir supérieur	√			√
Subordination du pouvoir supérieur	√	√		
Subordination du pouvoir inférieur	√			
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres	√	√	√	√
Dotations ou transferts	√	√	√	√
NUTS 1				
NUTS 2	√			
NUTS 3		√		

9. L'Estonie – République parlementaire

Institutions	Provinces	Villes et Communes
Assemblées		√
Élections directes		√
Élections indirectes		
Nominations		
Pouvoirs législatifs		
Pouvoirs quasi-législatifs		√
Subordination au pouvoir supérieur	√	√
Subordination du pouvoir supérieur		
Subordination du pouvoir inférieur		
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres		√
Dotations ou transferts	√	√
NUTS 1		
NUTS 2		
NUTS 3		

10. La Finlande – République parlementaire

Institutions	Îles Åland	19 Régions	Communes
Assemblées	√	√	√
Élections directes	√		√
Élections indirectes		√	
Nominations			
Pouvoirs législatifs	√	√	
Pouvoirs quasi-législatifs			√
Subordination au pouvoir supérieur	√		√
Subordination du pouvoir supérieur			√
Subordination du pouvoir inférieur	√	√	
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres	√		√
Dotations ou transferts	√	√	√
NUTS 1			
NUTS 2	√		
NUTS 3		√	

11. La France – République semi-présidentielle

Institutions	22 Régions	Corse	Départements	Municipalités
Assemblées	√	√	√	√
Élections directes	√	√	√	√
Élections indirectes				
Nominations				
Pouvoirs législatifs				
Pouvoirs quasi-législatifs	√	√	√	√
Subordination au pouvoir supérieur	√	√	√	√
Subordination du pouvoir supérieur				
Subordination du pouvoir inférieur				
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres	√		√	√
Dotations ou transferts	√	√	√	
NUTS 1		√		
NUTS 2	√			
NUTS 3			√	

12. La Grèce – République parlementaire

Institutions	13 Régions	Communauté autonome du Mont Athos	Diocèses	Municipalités
Assemblées	√	√		√
Élections directes	√			√
Élections indirectes				
Nominations		√	√	
Pouvoirs législatifs				
Pouvoirs quasi-législatifs				√
Subordination au pouvoir supérieur	√	√	√	√
Subordination du pouvoir supérieur				
'Subordination du pouvoir inférieur				
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres	√			√
Dotations ou transferts	√			√
NUTS 1				
NUTS 2	√			
NUTS 3				

13. La Hongrie – République parlementaire

Institutions	19 Comitats locaux et Villes et Budapest	Localités
Assemblées	√	√
Élections directes	√	√
Élections indirectes		
Nominations		
Pouvoirs législatifs		
Pouvoirs quasi-législatifs	√	√
Subordination au pouvoir supérieur	√	√
Subordination du pouvoir supérieur		
Subordination du pouvoir inférieur	√	
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres	√	√
Dotations ou transferts	√	√
NUTS 1		
NUTS 2		
NUTS 3	√	

14. L'Irlande – République parlementaire

Institutions	8 Collectivités régionales	2 Autorités régionales	Comtés et Cités	Communes
Assemblées	√	√	√	√
Élections directes			√	√
Élections indirectes	√	√		
Nominations				
Pouvoirs législatifs				
Pouvoirs quasi-législatifs			√	√
Subordination au pouvoir supérieur	√	√	√	√
Subordination du pouvoir supérieur				
Subordination du pouvoir inférieur	√			
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres				√
Dotations ou transferts				
NUTS 1				
NUTS 2		√		
NUTS 3	√			

15. L'Italie – République parlementaire

Institutions	15 Régions à statut ordinaire, 5 Régions à statut spécial et 2 Provinces autonomes	Provinces	Communes
Assemblées	√	√	√
Élections directes	√	√	√
Élections indirectes			
Nominations	√		
Pouvoirs législatifs	√		
Pouvoirs quasi-législatifs	√	√	√
Subordination au pouvoir supérieur	√		√
Subordination du pouvoir supérieur			
Subordination du pouvoir inférieur			
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres	√	√	√
Dotations ou transferts	√	√	√
NUTS 1			
NUTS 2	√		
NUTS 3		√	

16. La Lettonie – République parlementaire

Institutions	Communes
Assemblées	√
Élections directes	√
Élections indirectes	
Nominations	
Pouvoirs législatifs	
Pouvoirs quasi-législatifs	√
Subordination au pouvoir supérieur	√
Subordination du pouvoir supérieur	
Subordination du pouvoir inférieur	
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres	√
Dotations ou transferts	√
NUTS 1	
NUTS 2	
NUTS 3	

17. La Lituanie – République parlementaire

Institutions	Provinces	Régions	Communes
Assemblées		√	√
Élections directes			√
Élections indirectes		√	
Nominations		√	
Pouvoirs législatifs			
Pouvoirs quasi-législatifs			√
Subordination au pouvoir supérieur		√	√
Subordination du pouvoir supérieur			
Subordination du pouvoir inférieur			
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres			√
Dotations ou transferts	√	√	√
NUTS 1			
NUTS 2			
NUTS 3			

18. Le Grand-Duché de Luxembourg

Institutions	Districts	Communes
Assemblées		√
Élections directes		√
Élections indirectes		
Nominations		
Pouvoirs législatifs		
Pouvoirs quasi-législatifs		√
Subordination au pouvoir supérieur		√
Subordination du pouvoir supérieur		
Subordination du pouvoir inférieur	√	
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres		√
Dotations ou transferts		√
NUTS 1		
NUTS 2		
NUTS 3		

19. Malte – République parlementaire

Institutions	3 Régions	Municipalités
Assemblées	√	√
Élections directes		√
Élections indirectes	√	
Nominations		
Pouvoirs législatifs		
Pouvoirs quasi-législatifs		√
Subordination au pouvoir supérieur		√
Subordination du pouvoir supérieur		
Subordination du pouvoir inférieur		
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres		√
Dotations ou transferts		√
NUTS 1		
NUTS 2		
NUTS 3		

20. Les Pays-Bas – Monarchie constitutionnelle et parlementaire

Institutions	Provinces	Communes
Assemblées	√	√
Élections directes	√	√
Élections indirectes		
Nominations		
Pouvoirs législatifs		
Pouvoirs quasi-législatifs	√	√
Subordination au pouvoir supérieur	√	√
Subordination du pouvoir supérieur	√	
Subordination du pouvoir inférieur	√	
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres	√	√
Dotations ou transferts	√	√
NUTS 1		
NUTS 2	√	
NUTS 3		

21. La Pologne – République parlementaire

Institutions	16 Régions	Comtés et Districts	Municipalités
Assemblées	√	√	√
Élections directes	√		√
Élections indirectes			
Nominations			
Pouvoirs législatifs			
Pouvoirs quasi-législatifs	√	√	√
Subordination au pouvoir supérieur	√	√	√
Subordination du pouvoir supérieur			
Subordination du pouvoir inférieur	√		
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres	√	√	√
Dotations ou transferts	√	√	√
NUTS 1			
NUTS 2	√		
NUTS 3			

22. Le Portugal – République semi-présidentielle

Institutions	2 Régions autonomes	5 Régions administratives	Communes	Paroisses
Assemblées	√	√	√	√
Élections directes	√	√	√	√
Élections indirectes		√		
Nominations				
Pouvoirs législatifs	√			
Pouvoirs quasi-législatifs	√		√	√
Subordination au pouvoir supérieur	√	√	√	√
Subordination du pouvoir supérieur				
Subordination du pouvoir inférieur	√			
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres	√		√	√
Dotations ou transferts				
NUTS 1	√			
NUTS 2		√		
NUTS 3				

23. La République tchèque – Régime parlementaire

Institutions	14 Régions et Prague	Communes
Assemblées	√	√
Élections directes	√	√
Élections indirectes		
Nominations		
Pouvoirs législatifs	√	
Pouvoirs quasi-législatifs	√	√
Subordination au pouvoir supérieur	√	√
Subordination du pouvoir supérieur		
Subordination du pouvoir inférieur	√	
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres	√	√
Dotations ou transferts	√	√
NUTS 1		
NUTS 2		
NUTS 3	√	

24. La Roumanie – République semi-présidentielle

Institutions	Régions de développement	Départements	Communes
Assemblées	√	√	√
Élections directes		√	√
Élections indirectes	√		
Nominations			
Pouvoirs législatifs			
Pouvoirs quasi-législatifs			√
Subordination au pouvoir supérieur	√	√	√
Subordination du pouvoir supérieur			
Subordination du pouvoir inférieur	√		
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres			√
Dotations ou transferts			√
NUTS 1			
NUTS 2	√		
NUTS 3		√	

25. La Slovaquie – Démocratie parlementaire

Institutions	8 Régions administratives	8 Districts	Communes, Villes et Arrondissements des Villes
Assemblées		√	√
Élections directes		√	√
Élections indirectes			
Nominations			
Pouvoirs législatifs		√	
Pouvoirs quasi-législatifs		√	√
Subordination au pouvoir supérieur		√	√
Subordination du pouvoir supérieur			
Subordination du pouvoir inférieur		√	
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres		√	√
Dotations ou transferts		√	√
NUTS 1			
NUTS 2			
NUTS 3			

26. La Slovénie – République démocratique

Institutions	Unités administratives	Communes
Assemblées		√
Élections directes		√
Élections indirectes		
Nominations		
Pouvoirs législatifs		
Pouvoirs quasi-législatifs		√
Subordination au pouvoir supérieur	√	√
Subordination du pouvoir supérieur		
Subordination du pouvoir inférieur	√	
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres		√
Dotations ou transferts		
NUTS 1		
NUTS 2		
NUTS 3		

27. La Suède – Monarchie constitutionnelle et parlementaire

Institutions	2 Régions	21 Comtés	Communes
Assemblées	√	√	√
Élections directes	√	√	√
Élections indirectes			
Nominations			
Pouvoirs législatifs			
Pouvoirs quasi-législatifs			√
Subordination au pouvoir supérieur	√	√	√
Subordination du pouvoir supérieur			
Subordination du pouvoir inférieur			
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres	√	√	√
Dotations ou transferts		√	√
NUTS 1			
NUTS 2			
NUTS 3		√	

iv. Les tableaux détaillés par État

1. L'Allemagne – République parlementaire fédérale

Institutions	16 États fédéraux et 3 Villes-États	Arrondissements ruraux	Groupements de collectivités territoriales	Villes et Communes
Assemblées	√	√	√	√
Élections directes	√	√		√
Élections indirectes			√	
Nominations				
Pouvoirs législatifs	√ Compétences législatives exclusives des États et compétences concurrentes entre États (art. 71 à 74 Loi fondamentale)			
Pouvoirs quasi-législatifs	√ Pouvoirs réglementaires et administratifs	√ Pouvoir réglementaire (« <i> Satzung</i> », art. 28 C°)		√ Pouvoir réglementaire (« <i> Satzung</i> », art. 28 C°)
Subordination au pouvoir supérieur	√ Possible primauté des lois fédérales en cas de conflit	√ Contrôle de légalité et élaboration des règles constitutives par les États fédéraux	√ Supervision juridique et contrôle de légalité par les États fédéraux	√ Contrôle de légalité et d'opportunité par les présidents des arrondissements et élaboration des règles constitutives par les États fédéraux
Subordination du pouvoir supérieur	√ Envoi de 3 à 6 membres au <i>Bundesrat</i> par les États fédéraux			
Subordination du pouvoir inférieur	√ Supervision juridique et contrôle de légalité	√ Contrôle de légalité et d'opportunité par les présidents des arrondissements et élaboration des règles constitutives par les États fédéraux		
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres	√ Pouvoir fiscal propre partagé avec les collectivités locales			√ Pouvoir fiscal propre
Dotations ou transferts	√	√ Transferts et dotations des États fédéraux		√ Transferts et dotations des États fédéraux
NUTS 1	√			
NUTS 2				
NUTS 3		√		

2. L'Autriche – République parlementaire fédérale

Institutions	9 États fédérés	Autorités administratives de district	Communes
Assemblées	√		√
Élections directes	√		√
Élections indirectes			
Nominations		√	
Pouvoirs législatifs	√ Compétences d'attribution		
Pouvoirs quasi-législatifs	√ Compétence d'exécution (art. 11 C ^o)	√ Compétence d'exécution	√ Compétences propres et déléguées
Subordination au pouvoir supérieur	√ Veto suspensif du gouvernement fédéral sur les lois des États fédérés et pouvoir de dissolution par le président fédéral	√ Direction nommée par le gouvernement de l'État fédéré	√ Droit de contrôle, contrôle a posteriori et autorité de surveillance exercés par l'État fédéré, son gouverneur et les autorités administratives
Subordination du pouvoir supérieur	√ Élection des membres de l'assemblée fédérale		
Subordination du pouvoir inférieur	√ Contrôle sur les communes	√ Contrôle a posteriori et autorité de surveillance sur les communes	√ Recours contre les décisions individuelles de l'État fédéré
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres	√ Pouvoir fiscal propre et impôts partagés (art. 6 C ^o)		√ Impôts partagés et ressources propres (recettes fiscales et emprunts)
Dotations ou transferts			√ Dotations et transferts
NUTS 1			
NUTS 2	√		
NUTS 3			

3. La Bulgarie – République parlementaire

Institutions	28 régions	Communes
Assemblées		√
Élections directes		√
Élections indirectes		
Nominations	√	
Pouvoirs législatifs		
Pouvoirs quasi-législatifs	√ Mise en œuvre de la politique de l'État (art. 143 C°)	√ Pouvoir réglementaire
Subordination au pouvoir supérieur	√ Nomination des gouverneurs par le gouvernement	
Subordination du pouvoir supérieur		
Subordination du pouvoir inférieur		
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres		√ Impôts locaux
Dotations ou transferts		√ Dotations et transferts de l'État
NUTS 1		
NUTS 2		
NUTS 3	√	

4. La Belgique – Monarchie constitutionnelle et parlementaire

Institutions	3 Régions	3 Communautés	Provinces	Communes
Assemblées	√	√	√	√
Élections directes	√	√ ²	√	√
Élections indirectes		√		
Nominations				
Pouvoirs législatifs	√ Pouvoir d'adopter des décrets équipollents aux lois fédérales	√ Pouvoir d'adopter des décrets et des ordonnances équipollents aux lois fédérales		
Pouvoirs quasi-législatifs			√ Pouvoir réglementaire	√ Pouvoir réglementaire
Subordination au pouvoir supérieur			√ Pouvoirs subordonnés à l'État fédéral, aux Régions et aux Communautés	√ Pouvoirs subordonnés à l'État fédéral, aux Régions et aux Communautés
Subordination du pouvoir supérieur	√ Désignation des sénateurs cooptés au parlement fédéral	√ Désignation des sénateurs cooptés au parlement fédéral		
Subordination du pouvoir inférieur	√ Pouvoir de tutelle sur les Provinces et les Communes	√ Pouvoir de tutelle sur les Provinces et les Communes		
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres	√ Pouvoir fiscal propre et ressources propres		√ Pouvoir fiscal propre et ressources propres	√ Ressources propres
Dotations ou transferts	√ Dotations et transferts de l'État fédéral	√ Dotations et transferts de l'État fédéral	√ Dotations et transferts de l'État fédéral, des Régions et des Communautés	√ Dotations et transferts de l'État fédéral, des Régions et des Communautés
NUTS 1	√			
NUTS 2			√	
NUTS 3				

² Seul le Parlement de la Communauté germanophone est élu directement.

5. Chypre – République parlementaire

Institutions	6 Districts/Régions	Villes	Communes
Assemblées		√	√
Élections directes		√	√
Élections indirectes			
Nominations	√		
Pouvoirs législatifs			
Pouvoirs quasi-législatifs		√ Responsabilités administratives	√ Responsabilités administratives
Subordination au pouvoir supérieur	√ Commissaire de district est nommé et représente l'État au niveau régional	√ Contrôlé par les ministères centraux (intérieur, finances et le Conseil des ministres)	√ Contrôle par les ministères centraux (intérieur, finances et le Conseil des ministres)
Subordination du pouvoir supérieur			
Subordination du pouvoir inférieur	√ Commissaire de district peut contrôler des communautés rurales		
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres		√ Pouvoir fiscal propre et ressources propres (redevances, droits et emprunts)	√ Pouvoir fiscal propre et ressources propres (redevances, droits et emprunts)
Dotations ou transferts		√ Dotations et transferts	√ Dotations et transferts
NUTS 1			
NUTS 2			
NUTS 3			

6. La Croatie – République parlementaire

Institutions	20 Comtés et Zagreb (Comté et Municipalité)	Municipalités	Villes et grandes Villes
Assemblées	√	√	√
Élections directes	√	√	√
Élections indirectes			
Nominations			
Pouvoirs législatifs			
Pouvoirs quasi-législatifs			
Subordination au pouvoir supérieur	√ Contrôle de tutelle par l'État central	√ Contrôle de tutelle par l'État central	√ Contrôle de tutelle par l'État central
Subordination du pouvoir supérieur			
Subordination du pouvoir inférieur			
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres	√ Pouvoir fiscal propre (art. 138 C°)	√ Pouvoir fiscal propre (art. 138 C°)	√ Pouvoir fiscal propre (art. 138 C°)
Dotations ou transferts			
NUTS 1			
NUTS 2			
NUTS 3	√		

7. Le Danemark – Monarchie constitutionnelle fédérale

Institutions	5 Régions	Municipalités
Assemblées	√	√
Élections directes	√	√
Élections indirectes		
Nominations		
Pouvoirs législatifs	√ Uniquement pouvoir d'auto- administration (art. 82 C°)	
Pouvoirs quasi-législatifs		√ Pouvoir réglementaire
Subordination au pouvoir supérieur	√ Contrôle de légalité exercé par l'administration fédérale	√ Contrôle de légalité exercé par l'administration fédérale
Subordination du pouvoir supérieur		
Subordination du pouvoir inférieur		
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres		√ Pouvoir fiscal propre et ressources propres
Dotations ou transferts	√ Dotations de l'État fédéral et des municipalités	√ Dotations de l'État fédéral
NUTS 1		
NUTS 2	√	
NUTS 3		

8. L'Espagne – Démocratie parlementaire et monarchie constitutionnelle

Institutions	17 Communautés autonomes	2 Villes autonomes (Ceuta et Melilla)	Provinces	Municipalités
Assemblées	√	√	√	√
Élections directes	√	√		√
Élections indirectes			√ Conseillers municipaux choisis par leurs pairs	
Nominations				
Pouvoirs législatifs	√ Pouvoirs législatifs attribués	√ Possibilité de transformation en Communautés autonomes		
Pouvoirs quasi-législatifs	√	√	√ Pouvoir réglementaire	√ Pouvoir réglementaire
Subordination au pouvoir supérieur	√ Contrôle limité du gouvernement national (art. 150§2 C°)			√ Autonomie dépendante de la Communauté autonome et possible délégation de pouvoirs
Subordination du pouvoir supérieur	√	√ Élisent chacune deux sénateurs		
Subordination du pouvoir inférieur	√ Autonomie des municipalités dépendante de la Communauté autonome et possible délégation de pouvoirs			
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres	√ Pouvoir fiscal propre et ressources propres (art. 133 C°) Art. 157 c° précise les financements (pouvoir fiscal et ressources propres)	√ Possibilité de transformation en Communautés autonomes	√ Pouvoir fiscal propre et ressources propres (art. 133 C°)	√ Pouvoir fiscal propre et ressources propres (art. 133 C°)
Dotations ou transferts	√ Dotations de fonctionnement et recettes de transferts (art. 157 C°)	√ Possibilité de transformation en Communautés autonomes	√ Recettes de transferts	√ Recettes de transferts
NUTS 1				
NUTS 2	√			
NUTS 3		√		

9. L'Estonie – République parlementaire

Institutions	Provinces	Villes et Communes
Assemblées		√
Élections directes		√
Élections indirectes		
Nominations		
Pouvoirs législatifs		
Pouvoirs quasi-législatifs		√ Pouvoir réglementaire
Subordination au pouvoir supérieur	√ Nomination du gouverneur par le pouvoir supérieur	√ Pouvoir de tutelle du pouvoir supérieur
Subordination du pouvoir supérieur		
Subordination du pouvoir inférieur		
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres		√ Pouvoir fiscal propre et ressources propres
Dotations ou transferts	√	√ Dotations et transferts de l'État
NUTS 1		
NUTS 2		
NUTS 3		

10. La Finlande – République parlementaire

Institutions	Îles Åland	19 Régions	Communes
Assemblées	√	√ Conseils régionaux comme organisme de coopération intercommunale	√
Élections directes	√		√
Élections indirectes		√	
Nominations			
Pouvoirs législatifs	√ Compétences d'attribution	√ Participation à l'élaboration des normes nationales (pouvoir ascendant) et rôle de syndicats et porte-voix des communes	
Pouvoirs quasi-législatifs			√ Pouvoir réglementaire
Subordination au pouvoir supérieur	√ Droit de veto du Président		√ Pouvoir de tutelle de l'État
Subordination du pouvoir supérieur			√ Délégation possible de compétences
Subordination du pouvoir inférieur	√	√ Subordination <u>au</u> pouvoir inférieur	
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres	√ Fixation de la fiscalité locale		√ Pouvoir fiscal propre et ressources propres
Dotations ou transferts	√ Transferts de l'État	√ Dotations et transferts des municipalités et de l'État	√ Dotations et transferts de l'État
NUTS 1			
NUTS 2	√		
NUTS 3		√	

11. La France – République semi-présidentielle

Institutions	22 Régions	Corse	Départements	Municipalités
Assemblées	√	√	√	√
Élections directes	√	√	√	√
Élections indirectes				
Nominations				
Pouvoirs législatifs				
Pouvoirs quasi-législatifs	√ Pouvoir décentralisé (art. 72 C°)	√ Pouvoir décentralisé (art. 72 C°)	√ Pouvoir décentralisé (art. 72 C°)	√ Pouvoir réglementaire
Subordination au pouvoir supérieur	√ Contrôle a posteriori par le Préfet (représentant de l'État) et contrôle administratif du Gouvernement	√ Contrôle par le Délégué du Gouvernement	√ Contrôle a posteriori par le Préfet (représentant de l'État) et contrôle administratif du Gouvernement	√ Contrôle a posteriori par le Préfet (représentant de l'État) et contrôle administratif du Gouvernement
Subordination du pouvoir supérieur				
Subordination du pouvoir inférieur				
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres	√ Pouvoir fiscal propre et ressources propres (art. 72.2 C°)		√ Pouvoir fiscal propre et ressources propres (art. 72.2 C°)	√ Ressources fiscales
Dotations ou transferts	√ Dotations des municipalités	√ Dotations des municipalités	√ Dotations des municipalités	
NUTS 1		√		
NUTS 2	√			
NUTS 3			√	

12. La Grèce – République parlementaire

Institutions	13 Régions	Communauté autonome du Mont Athos	Diocèses	Municipalités
Assemblées	√	√		√
Élections directes	√			√
Élections indirectes				
Nominations		√ Représentants des monastères et gouverneur	√ Administrateurs	
Pouvoirs législatifs				
Pouvoirs quasi-législatifs				√ Pouvoir réglementaire
Subordination au pouvoir supérieur	√ Contrôle a posteriori du gouvernement central	√ Dépendance du Ministre des Affaires étrangères	√ Pouvoir de tutelle du gouvernement central	√ Pouvoir de tutelle du gouvernement central
Subordination du pouvoir supérieur				
'Subordination du pouvoir inférieur				
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres	√ Pouvoir fiscale propre et ressources propres			√ Pouvoir fiscale propre et ressources propres
Dotations ou transferts	√ Transferts de l'autorité nationale			√ Transferts de l'autorité nationale
NUTS 1				
NUTS 2	√			
NUTS 3				

13. La Hongrie – République parlementaire

Institutions	19 Comitats locaux et Villes et Budapest	Localités
Assemblées	√	√
Élections directes	√	√
Élections indirectes		
Nominations		
Pouvoirs législatifs		
Pouvoirs quasi-législatifs	√ Pouvoir réglementaire (art. 17 C°)	√ Pouvoir réglementaire
Subordination au pouvoir supérieur	√ Supervision du bureau d'administration publique	√ Contrôle de légalité des Comitats
Subordination du pouvoir supérieur		
Subordination du pouvoir inférieur	√ Contrôle de légalité des règlements communaux	
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres	√ Recettes fiscales partagées	√ Recettes fiscales propres avec capacité fiscale et recettes fiscales partagées
Dotations ou transferts	√ Dotations et transferts de l'État central	√ Dotations et transferts de l'État central
NUTS 1		
NUTS 2		
NUTS 3	√	

14. L'Irlande – République parlementaire

Institutions	8 Collectivités régionales	2 Autorités régionales	Comtés et Cités	Communes
Assemblées	√	√	√	√
Élections directes			√	√
Élections indirectes	√ Désignation au second degré de membres des Conseils des Comtés, Cités et Communes	√ Désignation au second degré de membres des Conseils des Comtés, Cités et Communes		
Nominations				
Pouvoirs législatifs				
Pouvoirs quasi-législatifs			√	√
Subordination au pouvoir supérieur	√ Tutelle a priori et a posteriori du Gouvernement central	√ Tutelle a priori et a posteriori du Gouvernement central	√ Tutelle a priori et a posteriori du Gouvernement central	√ Tutelle a priori et a posteriori du Gouvernement central
Subordination du pouvoir supérieur				
Subordination du pouvoir inférieur	√ Coordination des activités des Comtés			
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres				√ Pouvoir fiscal propre et ressources propres
Dotations ou transferts				
NUTS 1				
NUTS 2		√		
NUTS 3	√			

15. L'Italie – République parlementaire

Institutions	15 Régions à statut ordinaire, 5 Régions à statut spécial et 2 Provinces autonomes	Provinces	Communes
Assemblées	√	√	√
Élections directes	√ Pour 80% du Conseil	√	√
Élections indirectes			
Nominations	√ 20% désigné sur la liste du Président		
Pouvoirs législatifs	√ Compétences d'attribution		
Pouvoirs quasi-législatifs	√ Compétences d'attribution	√ Pouvoir réglementaire	√ Pouvoir réglementaire
Subordination au pouvoir supérieur	√ Tutelle administrative du Commissaire du gouvernement		√ Tutelle administrative de la Préfecture
Subordination du pouvoir supérieur			
Subordination du pouvoir inférieur			
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres	√ Pouvoir fiscal propre (art. 119 C°)	√ Pouvoir fiscal propre	√ Pouvoir fiscal propre
Dotations ou transferts	√ Transferts de l'État	√ 3 types de dotations	√ 3 types de dotations
NUTS 1			
NUTS 2	√		
NUTS 3		√	

16. La Lettonie – République parlementaire

Institutions	Communes
Assemblées	√
Élections directes	√
Élections indirectes	
Nominations	
Pouvoirs législatifs	
Pouvoirs quasi-législatifs	√ Pouvoir réglementaire
Subordination au pouvoir supérieur	√ Supervision par le Ministre du développement régional et collectivités locales et par l'Office d'audit de l'État
Subordination du pouvoir supérieur	
Subordination du pouvoir inférieur	
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres	√ Pouvoir fiscal propre et fiscalité partagée
Dotations ou transferts	√ Dotations et transferts de l'État
NUTS 1	
NUTS 2	
NUTS 3	

17. La Lituanie – République parlementaire

Institutions	Provinces	Régions	Communes
Assemblées		√	√
Élections directes			√
Élections indirectes		√	
Nominations		√	
Pouvoirs législatifs			
Pouvoirs quasi-législatifs			√
Subordination au pouvoir supérieur		√ Contrôle par le Gouvernement national	√ Contrôle par le Gouvernement national
Subordination du pouvoir supérieur			
Subordination du pouvoir inférieur			
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres			√ Ressources propres collectées par l'État central
Dotations ou transferts	√ Financements de l'État	√ Financements de l'État	√ Transferts de l'État central
NUTS 1			
NUTS 2			
NUTS 3			

18. Le Grand-Duché de Luxembourg

Institutions	Districts	Communes
Assemblées		√
Élections directes		√
Élections indirectes		
Nominations		
Pouvoirs législatifs		
Pouvoirs quasi-législatifs		√
Subordination au pouvoir supérieur		√ Contrôle de tutelle par les Districts et l'État central
Subordination du pouvoir supérieur		
Subordination du pouvoir inférieur	√ Contrôle de tutelle des Communes	
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres		√ Ressources propres
Dotations ou transferts		√ Transferts de l'État central
NUTS 1		
NUTS 2		
NUTS 3		

19. Malte – République parlementaire

Institutions	3 Régions	Municipalités
Assemblées	√	√
Élections directes		√
Élections indirectes	√ Réunion des Conseils des Municipalités	
Nominations		
Pouvoirs législatifs		
Pouvoirs quasi-législatifs		√ Pouvoir réglementaire
Subordination au pouvoir supérieur		√ Supervision de l'État central
Subordination du pouvoir supérieur		
Subordination du pouvoir inférieur		
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres		√ Ressources propres
Dotations ou transferts		√ Dotations et redevances
NUTS 1		
NUTS 2		
NUTS 3		

20. Les Pays-Bas – Monarchie constitutionnelle et parlementaire

Institutions	Provinces	Communes
Assemblées	√	√
Élections directes	√	√
Élections indirectes		
Nominations		
Pouvoirs législatifs		
Pouvoirs quasi-législatifs	√ Pouvoir réglementaire	√ Pouvoir réglementaire
Subordination au pouvoir supérieur	√ Contrôle de tutelle par l'État central	√ Contrôle de tutelle par l'État central et les Provinces
Subordination du pouvoir supérieur	√ Élection des sénateurs nationaux	
Subordination du pouvoir inférieur	√ Contrôle de tutelle des Communes	
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres	√ Ressources propres (additionnels)	√ Ressources propres (additionnels)
Dotations ou transferts	√ Dotations et transferts de l'État central	√ Dotations et transferts de l'État central
NUTS 1		
NUTS 2	√	
NUTS 3		

21. La Pologne – République parlementaire

Institutions	16 Régions	Comtés et Districts	Municipalités
Assemblées	√	√	√
Élections directes	√		√
Élections indirectes			
Nominations			
Pouvoirs législatifs			
Pouvoirs quasi-législatifs	√ Délégation de pouvoir réglementaire	√ Pouvoir réglementaire	√ Pouvoir réglementaire
Subordination au pouvoir supérieur	√ Supervision du gouvernement central	√ Contrôle du gouvernement central	√ Contrôle du gouvernement central et de Régions
Subordination du pouvoir supérieur			
Subordination du pouvoir inférieur	√ Droit de contestation et contrôle de légalité des actes des Municipalités		
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres	√ Ressources propres partagées	√ Ressources propres partagées	√ Pouvoir fiscal propre et ressources propres partagées
Dotations ou transferts	√ Dotations	√ Dotations	√ Dotations
NUTS 1			
NUTS 2	√		
NUTS 3			

22. Le Portugal – République semi-présidentielle

Institutions	2 Régions autonomes	5 Régions administratives	Communes	Paroisses
Assemblées	√	√	√	√
Élections directes	√	√	√	√
Élections indirectes		√		
Nominations				
Pouvoirs législatifs	√			
Pouvoirs quasi-législatifs	√ Pouvoir réglementaire de la législation régionale (art. 227 C°)		√ Pouvoir réglementaire	√ Pouvoir réglementaire
Subordination au pouvoir supérieur	√ Signature des décrets régionaux par le Président	√ Contrôle du représentant du Gouvernement	√ Tutelle administrative du Gouverneur de District	√ Tutelle administrative du Gouverneur de District
Subordination du pouvoir supérieur				
Subordination du pouvoir inférieur	√ Pouvoir de tutelle sur les collectivités locales			
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres	√ Pouvoir fiscal propre		√ Pouvoir fiscal propre	√ Pouvoir fiscal propre
Dotations ou transferts				
NUTS 1	√			
NUTS 2		√		
NUTS 3				

23. La République tchèque – Régime parlementaire

Institutions	14 Régions et Prague	Communes
Assemblées	√	√
Élections directes	√	√
Élections indirectes		
Nominations		
Pouvoirs législatifs	√ Droit d'initiative législative	
Pouvoirs quasi-législatifs	√ Délégation de pouvoir (Actes dérivés des lois)	√ Délégation de pouvoir (Actes dérivés des lois)
Subordination au pouvoir supérieur	√ Contrôle par le Gouvernement central	√ Contrôle par le Gouvernement central
Subordination du pouvoir supérieur		
Subordination du pouvoir inférieur	√ Contrôle des subventions accordées aux Communes	
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres	√ Pouvoir fiscal propre, ressources propres et fiscalité partagée	√ Pouvoir fiscal propre, ressources propres et fiscalité partagée
Dotations ou transferts	√ Dotations de l'État central	√ Dotations de l'État central
NUTS 1		
NUTS 2		
NUTS 3	√	

24. La Roumanie – République semi-présidentielle

Institutions	Régions de développement	Départements	Communes
Assemblées	√	√	√
Élections directes		√	√
Élections indirectes	√		
Nominations			
Pouvoirs législatifs			
Pouvoirs quasi-législatifs			√ Pouvoir réglementaire
Subordination au pouvoir supérieur	√ Pas de personnalité juridique et pas de compétences territoriales	√ Contrôle de légalité par le Préfet	√ Contrôle de légalité par le Préfet
Subordination du pouvoir supérieur			
Subordination du pouvoir inférieur	√ Coordination de l'activité des conseils municipaux		
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres			√ Pouvoir fiscal propre et ressources propres (partagées)
Dotations ou transferts			√ Dotations
NUTS 1			
NUTS 2	√		
NUTS 3		√	

25. La Slovaquie – Démocratie parlementaire

Institutions	8 Régions administratives	8 Districts	Communes, Villes et Arrondissements des Villes
Assemblées		√	√
Élections directes		√	√
Élections indirectes			
Nominations			
Pouvoirs législatifs		√ Habilitation à publier des ordonnances générales s'appliquant à des personnes physiques ou morales	
Pouvoirs quasi-législatifs		√ Compétence réglementaire dans l'auto-administration territoriale (Art. 68 C°)	√ Pouvoir réglementaire
Subordination au pouvoir supérieur		√ Contrôle de légalité et administratif (par le ministère public)	√ Contrôle de légalité et administratif (par le gouvernement et le ministère public)
Subordination du pouvoir supérieur			
Subordination du pouvoir inférieur		√ Contrôle de légalité et administratif du ministère public régional	
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres		√ Pouvoir fiscal propre et ressources propres	√ Ressources propres
Dotations ou transferts		√ Transferts	√ Dotations
NUTS 1			
NUTS 2			
NUTS 3			

26. La Slovénie – République démocratique

Institutions	Unités administratives	Communes
Assemblées		√
Élections directes		√
Élections indirectes		
Nominations		
Pouvoirs législatifs		
Pouvoirs quasi-législatifs		√ Pouvoir réglementaire
Subordination au pouvoir supérieur	√ Chef d'Unité nommé par le gouvernement central	√ Contrôle de tutelle par les Unités administratives
Subordination du pouvoir supérieur		
Subordination du pouvoir inférieur	√ Contrôle de tutelle des Communes	
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres		√ Pouvoir fiscal propre et ressources propres
Dotations ou transferts		
NUTS 1		
NUTS 2		
NUTS 3		

27. La Suède – Monarchie constitutionnelle et parlementaire

Institutions	2 Régions	21 Comtés	Communes
Assemblées	√	√	√
Élections directes	√	√	√
Élections indirectes			
Nominations			
Pouvoirs législatifs			
Pouvoirs quasi-législatifs			√ Pouvoir réglementaire
Subordination au pouvoir supérieur	√ Contrôle de l'État central	√ Contrôle de l'État central + gouverneur de comté (représentant du gouvernement)	√ Contrôle de l'État central
Subordination du pouvoir supérieur			
Subordination du pouvoir inférieur			
Pouvoir fiscal propre ou ressources propres	√ Pouvoir fiscal propre et ressources propres	√ Pouvoir fiscal propre et ressources propres	√ Pouvoir fiscal propre et ressources propres
Dotations ou transferts		√ Dotations et transferts de l'état et des collectivités locales	√ Dotations et transferts de l'état et des collectivités locales
NUTS 1			
NUTS 2			
NUTS 3		√	

v. La liste des traductions

Remarque : les mots en police normale font référence aux niveaux de pouvoir alors que les mots en italique font référence aux institutions.

Allemagne	
États fédérés	Länder
<i>Assemblées délibérantes</i>	<i>Landtdag</i>
Villes États	Sdadstaaten
<i>Assemblées délibérantes</i>	<i>Kreistag</i>
Arrondissements ruraux	Landkreise
<i>Diète d'arrondissement</i>	<i>Kreistag</i>
Groupement de collectivités territoriales	Landschaftsver bände
Assemblées	/
Villes et communes	Städe und Gemeinden
Assemblées	<i>Gemeinderat</i>
Autriche	
États fédérés	Länder
<i>Parlement des Landers</i>	<i>Landtag</i>
Autorités administratives de district	Bezirksverwaltungsbehörden
<i>Direction</i>	<i>Bezirkshauptmanschaft</i>
Communes	Gemeinden
<i>Conseils municipaux</i>	<i>Gemeinderat</i>
Bulgarie	
Régions	Oblast
Communes	Obchtchina
<i>Conseils municipaux</i>	<i>Obchtchinski savet</i>
Chypre	
Districts / Régions	Déparchies
Villes	Dimos
<i>Conseils municipaux</i>	<i>Dimoi</i>
Communes	Kinotita
<i>Conseils municipaux</i>	<i>Dimotiko sumvoulia</i>
Croatie	
Comtés	Zupanija
<i>Assemblées des comtés</i>	<i>Zupanijska skupstina</i>
Municipalités	Opcina
<i>Conseils municipaux</i>	<i>Opcinsko vjece</i>
Villes et grandes villes	Grad
<i>Assemblées des villes</i>	<i>Gradsko vjece</i>
Danemark	
Régions	Regioner
<i>Conseils régionaux</i>	<i>Regionsradet</i>
Municipalités	Kommuner
<i>Conseils municipaux</i>	<i>kommunalbestyrelsen ou byrådet</i>
Espagne	
Communautés autonomes	Comunidades autonomas
<i>Parlements</i>	<i>Asamblea regional</i>
Villes autonomes	Cuidades autonomas
<i>Parlements</i>	<i>Parlamento</i>
Provinces	Provincias

Conseil provinciaux	Pleno
Municipalités	Municipios
Conseils locaux	Pleno
Estonie	
Provinces	Maakonnad
Villes et communes	Vald & Linn
Conseils municipaux	Volikogu
Finlande	
Province autonome des Aland	Aland
Assemblée législative	Lagting
Finlande continentale	Maneer-suonomi
Conseils régionaux	Maakunnan Litto
Communes	Kunta
Conseils municipaux	Kunnanvaltuusto
Grèce	
Régions/périphéries administratives	Periphéria
Conseils régionaux	Periferiako simvoulío
Communauté autonome de Mont Athos	/
Sacrée communauté	/
Subdivisions administratives régionales (Diocèses)	Apokentroméni Diiski
Municipalités	Dimos
Conseils municipaux	Dimotiko Simvoulío
Hongrie	
Comitats avec statut particulier	Megyei jppgu varosok
Assemblées	Megyei közgyűlés ?
Comitats	Megyék
Assemblées	Megyei közgyűlés
Localités	Telepulesek
Conseils locaux	Kepviselo-testulet
Irlande	
Collectivités régionales	Regional collectivity
Assemblées régionales	Regional assembly
Autorités régionales	Regional authority
Comtés / Cités	Counties
Conseils des comtés / des cités	Country councils
Communes	Borough/Town
Conseil ruraux et d'agglomérations	Borough/town council
Italie	
Régions à statut ordinaire	Regione
Conseils régionaux	Consiglio regionale
Régions à statut spécial	Regione italiana a statuto speciale
Conseils régionaux	Consiglio regionale
Provinces autonomes	Provincia autonoma
Conseils provinciaux	Consiglio della provincia autonoma
Provinces	Provincia
Conseils	Consiglio della provinciale
Communes	Comune
Conseils municipaux	Consiglio municipale

Lettonie	
Régions	Rajons
Communes	Novads
Conseils municipaux	Dome
Lituanie	
Provinces	Apskritis
Régions	Rigionai
Communes	Savivalbybe
Conseils locaux	Savivaldybės taryba
Malte	
Régions	Regjuni
Municipalités	Kunsil
Conseils locaux	Kunsil lokali
Pays-Bas	
Provinces	Provincies
Conseils provinciaux / États provinciaux	Provinciale staten
Communes	Gemeenten
Conseils municipaux	Gemeenteraad
Pologne	
Régions	Voïvodies
Corps législatif	Diétone Voïvodame
Comtés/Districts	Powiaty
Conseils des districts	Rada Powiatu
Municipalités	Gminy
Assemblées délibérantes	Rada gminy
Portugal	
Régions autonomes	Regio autonoma
Assemblées législatives régionales	Assemblea legislativa autonoma
Régions	Regioes
Assemblées législatives régionales	Assemblea legislativa
Gouverneurs de District	Governador do distrito
Communes	Município
Assemblées municipales	Assembleia municipal
Paroisses	Freguesias
Assemblées des paroisses	Assembleia de freguesia
République tchèque	
Régions	Kraje
Assemblées	Zastupitelstvo
Communes	Obec
Conseils municipaux	Zastupitelstvo obec
Roumanie	
Régions de développement	Regiunile de dezvoltare
Départements	Judets
Conseils régionaux	Consiliul judetan
Communes	Comune
Conseils locaux	Consiliul local
Slovaquie	
Régions administratives	Kraj
Régions/Districts	Samopravne Kraje
Conseils	Zastupitelstvo samopravne

Communes	Obec
Conseils	Obecné zastupitelstvo
Arrondissements des villes	Mestske casti
Conseils d'arrondissements	Miestne zastupitelstvo
Slovénie	
Unités administratives décentralisées	Upravne enote
Communes	Obcin
Conseils municipaux	Obcinski svet
Suède	
Régions	Regioner
Conseils régionaux	Regionfullmäktige
Comtés	Län
Conseil de comtés	Landsing
Communes	Kommuner
Conseils municipaux	Kommunfullmäktige

vi. La bibliographie

Publications officielles

Conseil de l'Europe, *Charte européenne de l'autonomie locale et rapport explicatif*, Collection références, Strasbourg, 2010, p. 49.
Loi fondamentale du 23 mai 1949 (Allemagne).
Loi constitutionnelle fédérale du 1^{er} octobre 1920 (Autriche).
Constitution coordonnée du 17 février 1994 (Belgique).
Constitution du 13 juillet 1991 (Bulgarie).
Constitution du 16 août 1960 (Chypre).
Constitution du 22 décembre 1990 (Croatie).
Constitution du 5 juin 1953 (Danemark).
Constitution du 27 décembre 1978 (Espagne).
Constitution du 28 juin 1992 (Estonie).
Constitution du 1^{er} mars 2000 (Finlande).
Loi sur l'autonomie des Îles Åland du 16 août 1991.
Constitution du 4 octobre 1958 (France).
Constitution du 9 juin 1975 (Grèce).
Constitution du 25 avril 2011 (Hongrie).
Constitution du 1^{er} juillet 1937 (Irlande).
Constitution du 22 décembre 1947 (Italie).
Constitution du 15 février 1992 (Lettonie).
Constitution du 25 octobre 1992 (Lituanie).
Constitution du 21 septembre 1964 (Malte).
Constitution du 17 octobre 1868 (Luxembourg).
Constitution du 17 février 1983 (Pays-Bas).
Constitution du 2 avril 1997 (Pologne).
Constitution du 2 avril 1976 (Portugal).
Constitution du 8 décembre 1991 (Roumanie).
Constitution du 3 septembre 1992 (Slovaquie).
Constitution du 23 décembre 1991 (Slovénie).
Constitution du 1^{er} janvier 1975 (Suède).
Constitution du 16 décembre 1992 (République tchèque).

Publications scientifiques

- BERNARD Michel, « Les statuts de la Corse », *Cahiers du Conseil constitutionnel*, 2022, n° 12, disponible à l'adresse suivante : <https://www.conseil-constitutionnel.fr/> (consultée le 8 juin 2022).
- BODIGEL Jean-Luc, « Etudes CNFPT-Europa les fonctions publiques locales en Europe, Autriche », *Europa Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe*, 2010, 27 p.
- BODIGUEL Jean-Luc, « Etudes CNFPT-Europa les fonctions publiques locales en Europe, Danemark », *Europa Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe*, 2010, 23 p.
- BODIGUEL Jean-Luc, « Etudes CNFPT-Europa les fonctions publiques locales en Europe, Finlande », *Europa Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe*, 2010, 24 p.
- BODIGUEL Jean-Luc, « Etudes CNFPT-Europa les fonctions publiques locales en Europe, Luxembourg », *Europa Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe*, 2010, 30 p.
- BODIGUEL Jean-Luc, « Etudes CNFPT-Europa les fonctions publiques locales en Europe, Pays-Bas », *Europa Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe*, 2004, 24 p.
- BODIGUEL Jean-Luc, KOLMAN Kerstin, « Etudes CNFPT-Europa les fonctions publiques locales en Europe, Suède », *Europa Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe*, 2010, 23 p.
- BODIGUEL Jean-Luc, NEMEC Juarj, « Etudes CNFPT-Europa les fonctions publiques locales en Europe, Slovaquie », *Europa Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe*, 2004, 23 p.
- BONNOTTE Christophe, « Etudes CNFPT-Europa les fonctions publiques locales en Europe, Chypre », *Europa Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe*, 2010, 18 p.
- BONNOTTE Christophe, « Etudes CNFPT-Europa les fonctions publiques locales en Europe, Estonie », *Europa Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe*, 2010, 23 p.
- BONNOTTE Christophe, « Etudes CNFPT-Europa les fonctions publiques locales en Europe, Malte », *Europa Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe*, 2010, 23 p.
- BONNOTTE Christophe, BOTEV Jordan, « Etudes CNFPT-Europa les fonctions publiques locales en Europe, Bulgarie », *Europa Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe*, 2004, 38 p.
- BONNOTTE Christophe, ROMANOVA Inese, « Etudes CNFPT-Europa les fonctions publiques locales en Europe, Lettonie », *Europa Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe*, 2004, 26 p.
- BONNOTTE Christophe, RUANO José Manuel « Etudes CNFPT-Europa les fonctions publiques locales en Europe, Espagne », *Europa Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe*, 36 p.
- BRACK Nathalie, DE WAELE Jean-Michel et PILET Jean-Benoît, *Les démocraties européennes. Institutions, élections et partis politiques*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2015, 3^e éd., 463 p.
- CCRE, CEMR, « L'Europe locale et régionale a 60 ans, Gouvernements Locaux et régionaux en Europe, structures et compétences », Paris, 55 p.
- CCRE, CEMR, « L'Europe locale et régionale, Gouvernements Locaux et régionaux en Europe, structures et compétences », Bruxelles, 93 p.
- CONSEIL DE L'EUROPE, « Structure et fonctionnement de la démocratie locale et régionale – République tchèque, situation en 2010 », 42 p.
- CONSEIL DE L'EUROPE, « Structure et fonctionnement de la démocratie locale et régionale – Finlande, situation en 2009 », 26 p.
- DEFFIGIER Clothilde, « Etudes CNFPT-Europa les fonctions publiques locales en Europe, Portugal », *Europa Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe*, 2010, 23 p.

- Réguliers pour l'Administration en Europe, 2010, 37 p.
- DEFFIGIER Clothilde, « Etudes CNFPT-Europa les fonctions publiques locales en Europe, République Tchèque », Europa Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe, 2010, 25 p.
- DEFFIGIER Clothilde, BETTONI Giuseppe, MASTROGIUSEPPE Pierluigi, « Etudes CNFPT-Europa les fonctions publiques locales en Europe, Italie », Europa Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe, 2004, 36 p.
- DEFFIGIER Clothilde, JONAUSKI Mantas, « Etudes CNFPT-Europa les fonctions publiques locales en Europe, Lituanie », Europa Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe, 2004, 27 p.
- DEFFIGIER Clothilde, WILL-MULLER Evelyne, « Etudes CNFPT-Europa les fonctions publiques locales en Europe, Allemagne », Europa Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe, 40 p.
- DUHAMEL Olivier et TUSSEAU Guillaume, *Droit constitutionnel et institutions politiques*, Paris, Seuil, 2020, 5^e éd., 1058 p.
- GICQUEL Jean et GICQUEL Jean-Éric, *Droit constitutionnel et institutions politiques*, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 2017, 31^e éd., 926 p.
- GUIGE Alexandre, « La gouvernance locale dans les états-membres de l'Union Européenne – L'autonomie locale au Danemark », *Observatory on Local Autonomy*, 32 p.
- KOPRIVOVA Jana, MOREAU Vincent, RUSIN Philippe, « Les collectivités territoriales en République tchèque : compétence, fonctionnement et finances locales. Elément de comparaison avec la France », *Études du CEFRES Centre français recherche en sciences sociales*, 2007, n°10, 43 p.
- NIHOUL Pierre, « Le contrôle constitutionnel des règlements en Belgique », *Cour constitutionnelle de Belgique*, 10 p., disponible à l'adresse suivante : <https://www.const-court.be/> (consultée le 8 juin 2022).
- PASQUIER Romain, « La fin de 'l'Europe des Régions' ? », *Politique européenne*, 2015, vol. 4, n° 50, pp. 150-159.
- POULET GIBOT-LECLERC Nadine, « Etudes CNFPT-Europa les fonctions publiques locales en Europe, Irlande », Europa Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe, 2010, 32 p.
- POULET Nadine, BARATI-STEK Isabelle, SZTANCSIK Richard, « Etudes CNFPT-Europa les fonctions publiques locales en Europe, Hongrie », Europa Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe, 2004, 23 p.
- POULET Nadine, DE VISSCHER Christian, « Etudes CNFPT-Europa les fonctions publiques locales en Europe, Belgique », Europa Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe, 2004, 38 p.
- POULET Nadine, SAKELLARIADOU Nelly, « Etudes CNFPT-Europa les fonctions publiques locales en Europe, Grèce », Europa Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe, 2004, 24 p.
- SAINT-OUEN François, « Une Europe des Régions à l'heure de la routine ? », *L'Europe en formation*, 2016, vol. 1, n° 379, pp. 8-23.
- SÉNAT FRANÇAIS, *Rapport d'étape sur la réorganisation territoriales*, Annexe IV – Les collectivités territoriales en Europe, disponible à l'adresse suivante : <http://www.senat.fr/> (consultée le 8 juin 2022).
- SENUMON Michel, « Etudes CNFPT-Europa les fonctions publiques locales en Europe, Roumanie », Europa Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe, 2010, 22 p.
- SENUMON Michel, MOLEDA-ZDZIECH Malgorzata, MACIEJ Cesarski, « Etudes CNFPT-Europa les fonctions publiques locales en Europe, Pologne », Europa Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe, 41 p.
- Union européenne, Comité des régions, Unité « Analyse des politiques, études et programmation législative interinstitutionnelle », Bruxelles, 2005, 57 p.
- VILAIN Yoan, « L'État et les collectivités locales en France et en Allemagne : étude comparée des limites constitutionnelles à la décentralisation », *Droit, Université Panthéon-Sorbonne – Paris I*, 2018, 673 p.

Table des matières

I. LES CRITÈRES DE CLASSIFICATION DES ASSEMBLÉES RÉGIONALES DES PAYS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE	5
II. L'IDENTIFICATION DES ASSEMBLÉES POUVANT POTENTIELLEMENT INTÉGRER LA CALRE	9
III. LES TABLEAUX SYNTHÉTIQUES PAR ÉTAT	13
1. L'ALLEMAGNE – RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE FÉDÉRALE	15
2. L'AUTRICHE – RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE FÉDÉRALE	16
3. LA BULGARIE – RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE	17
4. LA BELGIQUE – MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE ET PARLEMENTAIRE	18
5. CHYPRE – RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE	19
6. LA CROATIE – RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE	20
7. LE DANEMARK – MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE FÉDÉRALE	21
8. L'ESPAGNE – DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE ET MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE	22
9. L'ESTONIE – RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE	23
10. LA FINLANDE – RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE	24
11. LA FRANCE – RÉPUBLIQUE SEMI-PRÉSIDENTIELLE	25
12. LA GRÈCE – RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE	26
13. LA HONGRIE – RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE	27
14. L'IRLANDE – RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE	28
15. L'ITALIE – RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE	29
16. LA LETTONIE – RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE	30
17. LA LITUANIE – RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE	31
18. LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG	32
19. MALTE – RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE	33
20. LES PAYS-BAS – MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE ET PARLEMENTAIRE	34
21. LA POLOGNE – RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE	35
22. LE PORTUGAL – RÉPUBLIQUE SEMI-PRÉSIDENTIELLE	36
23. LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE – RÉGIME PARLEMENTAIRE	37
24. LA ROUMANIE – RÉPUBLIQUE SEMI-PRÉSIDENTIELLE	38
25. LA SLOVAQUIE – DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE	39
26. LA SLOVÉNIE – RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE	40
27. LA SUÈDE – MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE ET PARLEMENTAIRE	41
IV. LES TABLEAUX DÉTAILLÉS PAR ÉTAT	43
1. L'ALLEMAGNE – RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE FÉDÉRALE	45
2. L'AUTRICHE – RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE FÉDÉRALE	46
3. LA BULGARIE – RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE	47
4. LA BELGIQUE – MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE ET PARLEMENTAIRE	48
5. CHYPRE – RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE	49
6. LA CROATIE – RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE	50
7. LE DANEMARK – MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE FÉDÉRALE	51
8. L'ESPAGNE – DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE ET MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE	52
9. L'ESTONIE – RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE	53
10. LA FINLANDE – RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE	54
11. LA FRANCE – RÉPUBLIQUE SEMI-PRÉSIDENTIELLE	55
12. LA GRÈCE – RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE	56
13. LA HONGRIE – RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE	57
14. L'IRLANDE – RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE	58
15. L'ITALIE – RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE	59
16. LA LETTONIE – RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE	60
17. LA LITUANIE – RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE	61
18. LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG	62
19. MALTE – RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE	63

20.	LES PAYS-BAS – MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE ET PARLEMENTAIRE.....	64
21.	LA POLOGNE – RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE	65
22.	LE PORTUGAL – RÉPUBLIQUE SEMI-PRÉSIDENTIELLE	66
23.	LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE – RÉGIME PARLEMENTAIRE.....	67
24.	LA ROUMANIE – RÉPUBLIQUE SEMI-PRÉSIDENTIELLE	68
25.	LA SLOVAQUIE – DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE	69
26.	LA SLOVÉNIE – RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE.....	70
27.	LA SUÈDE – MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE ET PARLEMENTAIRE	71
V. LA LISTE DES TRADUCTIONS.....		73
VI. LA BIBLIOGRAPHIE		79

